
Synthèse

DÉFENDRE NOS PRODUCTEURS DE LAIT PARTOUT DANS LE MONDE

- L'industrie laitière au Québec, c'est 6 000 fermes et 80 000 emplois.
- Le Québec, grand producteur de lait, est **autosuffisant** et **approvisionne 37 % du marché canadien**.
- Le Canada se dirigerait vers un **désastre économique** s'il achetait son lait ailleurs qu'au Québec.
- Des études sérieuses confirment que souverains, **le Canada et le Québec ont des intérêts collectifs** pour un marché commun et stable.
- Comme province, le Québec est impuissant lorsqu'il y a des négociations internationales, **parce que le Canada parle en son nom**.
- Pays, le Québec gagne à s'asseoir aux **tables de négociations internationales** pour défendre ses producteurs de lait.
- Lorsque le Québec sera un pays, **les vaches québécoises ne perdront pas leur capacité de produire du lait**, de la même façon que **les poules ontariennes ne perdront pas leur tête**.

DÉFENDRE NOS PRODUCTEURS DE LAIT PARTOUT DANS LE MONDE

État de la situation

La gestion de l'offre au Canada régule cinq produits agricoles (lait, œufs d'incubation, œufs de consommation, poulet et dindon). Ce marché intérieur est basé sur un accord mutuel entre le Québec et les provinces canadiennes, et **chaque agriculteur y trouve son compte**, tant ceux du Québec (spécialisés dans le lait et le poulet) que ceux du Canada (spécialisés dans la volaille et les œufs) (Tableau 1, page 4).

L'industrie laitière est au cœur de notre agriculture

Plus de 7200 fermes du Québec sont régies par la gestion de l'offre. Le secteur laitier domine incontestablement avec ses **6000 fermes essentiellement familiales**¹. À lui seul, le lait compte pour 29 % de toutes les recettes agricoles québécoises.

Au Canada, une ferme laitière sur deux se trouve au Québec². La production québécoise de lait occupe **37 % du marché canadien**.

On compte plus de **80 000 emplois (directs, indirects et induits)** liés à l'exploitation, à la transformation et à la distribution du lait au Québec.³ Les retombées fiscales du secteur laitier aux niveaux fédéral, provincial et municipal sont évaluées à 1,2 G\$, dont 425 M\$ vont au gouvernement du Québec.

Les faiblesses du régime fédéral

En matière d'agriculture et d'alimentation, notre système de gestion de l'offre (système dit des « quotas » en production agricole) **est sous le contrôle du Canada**. Comme dans le cas de la Commission canadienne du blé, le Canada pourrait mettre fin à la gestion de l'offre sans que le Québec ait son mot à dire⁴.

Le Québec est spectateur

Pour le Québec, les négociations de l'été 2015 entourant le Partenariat transpacifique démontrent les limites du statut de simple province. Seul devant onze autres nations, **le Canada a subi d'immenses pressions pour mettre fin à la gestion de l'offre** et ouvrir ses frontières à l'importation. Les négociations par le gouvernement fédéral ont résulté en d'importantes concessions faites sur la gestion de l'offre pour en arriver à adhérer au Partenariat transpacifique. L'accord représente un recul de 3,25 % de l'activité économique pour les producteurs laitiers du Québec, soit une perte de 200 M\$. Il entraînera également un recul d'environ 2 % pour les autres secteurs régis par la gestion de l'offre.

Le gouvernement du Québec, absent de la table de négociations, n'a pas eu le droit de prendre sa place et de parler au nom des agriculteurs québécois. **Comme province, le Québec doit se contenter d'être un spectateur impuissant des tables de négociations**

1. GO⁵ – COALITION POUR UN MODÈLE AGRICOLE ÉQUITABLE (2015). *La gestion de l'offre*. Consulté le 30 septembre 2015. <http://www.go5quebec.ca/fr/profil.php>

2. PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC. *Rapport annuel 2014*, p.15

3. PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC (2015). *Profil et impact de la production laitière*. Consulté le 2 octobre 2015. <http://lait.org/leconomie-du-lait/profil-et-impact-de-la-production-laitiere/>

4. COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SOUVERAINETÉ. *Quel avenir? Province? Pays?* Montréal, États généraux sur la souveraineté, 2013, p.13

internationales et laisser le Canada parler en son nom.

En réponse à ces limitations liées au statut de province, les fédéralistes répliquent que la souveraineté du Québec ne signifierait rien de moins que la fin du système de gestion de l'offre. Selon les libéraux, le cataclysme d'une victoire du OUI serait d'une telle ampleur au Québec « qu'une vache sur deux prendrait la direction de l'abattoir »⁵. En d'autres mots, les Canadiens seraient fâchés et ne boiraient plus de lait québécois. L'argument peut bien faire peur : si la fin de la gestion de l'offre est dramatique pour le Québec et le Canada, elle irait aussi à l'encontre de leurs intérêts collectifs.

Les richesses d'un Québec indépendant

Comme le Québec, le Canada n'a pas les moyens de se priver de la gestion de l'offre. Sans le Québec, le Canada serait logistiquement incapable de répondre aux besoins de consommation de lait de sa population, autant qu'il serait incapable d'écouler ses stocks de poulet et de dindon. En somme, l'Ontario a besoin des Québécois pour vendre sa volaille, comme elle dépend aussi de leurs fermes laitières pour acheter son lait. Les fédéralistes peuvent donc être rassurés : lorsque le Québec sera un pays, **les poules ontariennes ne perdront pas leur tête, de la même façon que les vaches québécoises ne perdront pas leur capacité de produire du lait.**

« La politique laitière nationale, qui est déjà le résultat d'une négociation quasi permanente entre les représentants des provinces, du fédéral et des producteurs, fait partie de ces dossiers qui pourront être traités rapidement et où le statu quo en matière d'échanges commerciaux pourrait être facilement maintenu [par la souveraineté du Québec]. »

— Daniel Mercier-Gouin et Michel Morisset⁶

Si les Canadiens décidaient d'acheter leur lait ailleurs, ce serait au prix de la fin de la gestion de l'offre. Dès lors, une importation massive de produits étrangers à bas prix aurait pour effet de **détruire l'industrie laitière canadienne**. En juillet 2015, une étude d'Agropur estimait que l'abolition du système de gestion de l'offre signifierait la perte de 24 000 emplois dans l'industrie du lait au Canada : une véritable catastrophe⁷! On comprend donc le résultat d'un sondage confirmant que **81 % des Canadiens et des Québécois souhaitent conserver la gestion de l'offre**⁸.

Une étude réalisée par l'Université Laval vient elle aussi démentir les arguments de peur invoqués par les fédéralistes. **Le Canada n'aurait aucun intérêt à mettre un terme à la gestion de l'offre**, à moins de condamner ses propres agriculteurs **au désastre** : « [La possibilité] d'un scénario catastrophe visant à "punir" le Québec [mettrait] le reste du Canada dans une situation très inconfortable où rapidement les intérêts de ses propres producteurs et transformateurs souffriraient plus de la mesure imposée au Québec que d'un accord avec ce partenaire. »⁹.

5. ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC (10 juin 2015). Journal des débats. Consulté le 2 octobre 2015. <http://go.pq.org/rk8>

6. Daniel M.-GOUIN et Michel MORISSET. *L'avenir du secteur laitier québécois dans un Québec souverain*, Département d'économie rurale de l'Université Laval, 1995, p.20

7. LE DEVOIR, *Le plan canadien de gestion de l'offre risque de se faire écrémer*, 29 septembre 2015, p.B1-2

8. PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA (2014). *Mythes et Réalités*. Consulté le 2 octobre 2015. <https://www.producteurslaitiers.ca/que-faisons-nous/a-propos-de-la-gestion-de-l-offre/mythes-et-realites>

9. Daniel M.-GOUIN et Michel MORISSET. *L'avenir du secteur laitier québécois dans un Québec souverain*. Département d'économie rurale de l'Université Laval, 1995, p.15

« [Dans un scénario de rejet de la gestion de l'offre par le Canada en cas de souveraineté du Québec,] l'effet désastreux [...] sur le secteur laitier canadien demeure assuré. »

— Daniel Mercier-Gouin et Michel Morisset¹⁰

L'étude n° 137, issue de la *Mise à jour des études originellement préparées pour la Commission parlementaire d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté* confirme que rien ne permettrait de croire au scénario catastrophe : « Separation by Québec from Canada, in whatever form [...] is not likely to significantly change the production and marketing arrangements or the asset values of supply-managed producers of either country. »¹¹.

Des gains pour tout le Québec

Dans une époque où les négociations sur le libre-échange sont monnaie courante, le meilleur moyen de protéger nos producteurs laitiers demeure que le Québec parle en son nom aux tables de négociations internationales. Le risque réel de la gestion de l'offre, c'est donc de rester dans le Canada. Le Québec gagne à faire l'indépendance pour posséder l'ensemble des moyens législatifs et internationaux qui lui permettront de maintenir le système de gestion de l'offre chez lui, avec le Canada.

Dès lors, **l'intérêt stratégique commande que les Québécois prennent leur place sur la scène internationale et ajoutent leur voix** à la défense du système de gestion de l'offre mis sur pied de concert avec le gouvernement du Canada, dans l'intérêt des deux nations.

10. Id.

11. Robert A. JENNESS. *Quebec's Supply-Managed Agricultural Sectors : Recent Developments and Prospects*, Ministère du Conseil exécutif, 2001, p.11

Tableau 1 - Répartition de la gestion de l'offre au Canada-Québec

	Canada (sans le Québec) 27,3 millions d'habitants				Québec 8,2 millions d'habitants			
	Fermes	% des fermes Canada-Québec	Part de production Canada-Québec	Part populationnelle Canada-Québec	Fermes	% des fermes Canada-Québec	Part de production Canada-Québec	Part populationnelle Canada-Québec
Lait ^{12,13}	6068	51 %	62 %	77 %	5894	49 %	37 %	23 %
Œufs de consommation ^{14,15}	906	89 %	83 %		115	11 %	17 %	
Œufs d'incubation ^{16,17,18}	711	93 %	93 %		53	7 %	7 %	
Poulet ^{19,20}	1875	70 %	73 %		785	30 %	27 %	
Dindon ²¹	395	74 %	79 %		136	26 %	21 %	

12. STATISTIQUE CANADA (2014). *Recettes monétaires agricoles*. Consulté le 6 octobre 2015. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26>

13. Producteurs de lait du Québec. *Rapport annuel 2014*, p.15

14. MAPAQ. *Portrait sommaire de l'industrie québécoise des œufs de consommation*. Québec, 2014, p.19

15. PRODUCTEURS D'ŒUFS DU CANADA (2014). *Production d'œufs au Canada*. Consulté le 2 octobre 2015. <http://www.producteursdoeufs.ca/notre-industrie/information-sur-le-marche/tableau-fr/?location=tableau-3>

16. PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA (2011). *Au sujet des POIC*. Consulté le 2 octobre 2015. http://chep-poic.ca/about_f.html

17. GO⁵ – COALITION POUR UN MODÈLE AGRICOLE ÉQUITABLE (2015). *Statistiques et études – Profil des productions*. Consulté le 30 septembre 2015. <http://www.go5quebec.ca/fr/profil.php>

18. PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA. *Rapport annuel 2014*, p.10

19. PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA (2015). *Pouléconomie*. Consulté le 2 octobre 2015. <http://www.producteursdepoulet.ca/pouleconomie/bon-pour-le-canada/>

20. PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA. *Rapport annuel 2014*, p.18

21. ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA (2015) *L'industrie canadienne du dindon*. Consulté le 2 octobre 2015.

<https://www.leseleveursdedindonducanada.ca/industrie/donnees-statistiques-sur-lindustrie/>

Les sources

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC (10 juin 2015). Journal des débats. Consulté le 2 octobre 2015. <http://go.pq.org/rk8>

COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SOUVERAINETÉ. *Quel avenir? Province? Pays?* Montréal, États généraux sur la souveraineté, 2013, 32 p.

Julien ARSENAULT. « Le plan canadien de gestion de l'offre risque de se faire écrémer ». *Le Devoir*, 29 septembre 2015, p.B1-2

Daniel M.-GOUIN et Michel MORISSET. *L'avenir du secteur laitier québécois dans un Québec souverain*. Département d'économie rurale de l'Université Laval, 1995, 20 p.

ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA (2015) *L'industrie canadienne du dindon*. Consulté le 2 octobre 2015. <https://www.leseleveursdedindonducanada.ca/industrie/donnees-statistiques-sur-lindustrie/>

GO⁵ – COALITION POUR UN MODÈLE AGRICOLE ÉQUITABLE, la Gestion de l'Offre (2015). *Statistiques et études – Profil des productions*. Consulté le 30 septembre 2015. <http://www.go5quebec.ca/fr/profil.php>

GO⁵ – COALITION POUR UN MODÈLE AGRICOLE ÉQUITABLE, la Gestion de l'Offre (2015). *La gestion de l'offre*. Consulté le 30 septembre 2015. <http://www.go5quebec.ca/fr/profil.php>

Julien ARSENAULT. « Le plan canadien de gestion de l'offre risque de se faire écrémer ». *Le Devoir*, 29 septembre 2015, p.B1-2

PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC. *Rapport annuel 2014*

PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC (2015). *Profil et impact de la production laitière*. Consulté le 2 octobre 2015. <http://lait.org/leconomie-du-lait/profil-et-impact-de-la-production-laitiere/>

PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA (2014). *Mythes et Réalités*. Consulté le 2 octobre 2015. <https://www.producteurslaitiers.ca/que-faisons-nous/a-propos-de-la-gestion-de-l-offre/mythes-et-realites>

PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA. *Rapport annuel 2014*

PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA (2011). *Au sujet des POIC*. Consulté le 2 octobre 2015. http://chep-poic.ca/about_f.html

PRODUCTEURS D'ŒUFS DU CANADA (2014). *Production d'œufs au Canada*. Consulté le 2 octobre 2015. <http://www.producteursdoeufs.ca/notre-industrie/information-sur-le-marche/tableau-fr/?location=tableau-3>

PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA. *Rapport annuel 2014*

PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA (2015). *Pouléconomie*. Consulté le 2 octobre 2015. <http://www.producteursdepoulet.ca/pouleconomie/bon-pour-le-canada/>

MAPAQ. *Portrait sommaire de l'industrie québécoise des œufs de consommation*. Québec, 2014

Robert A. JENNESS. *Quebec's Supply-Managed Agricultural Sectors: Recent Developments and Prospects*. Québec, Conseil exécutif, 2001, 15 p.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Recettes monétaires agricoles*. Consulté le 6 octobre 2015. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26>

Classification

→ Agriculture\Gestion de l'offre\Production laitière

Dernière mise à jour

Le lundi, 7 mars 2016